

Réponse à quelques idées fausses à propos du climat et du GIEC

par Jean-Pascal van Ypersele,

Docteur en Physique, Professeur de climatologie à l'UCL et Vice-président du GIEC

Louvain-la-Neuve, 14 mai 2013

1. « Le GIEC n'est pas un organisme scientifique. Sa composition, ses compétences et son fonctionnement attestent clairement qu'il s'agit d'un organisme politique. »

Le GIEC (www.ipcc.ch) a été créé pour fournir aux gouvernements du monde entier la meilleure évaluation possible de l'état des connaissances à propos des changements climatiques, de leurs conséquences, et des options disponibles pour s'adapter aux changements climatiques ou en diminuer l'ampleur. Son mandat est de fournir des informations de manière pertinente, mais neutre. Cela implique forcément un dialogue entre scientifiques et politiques, mais chacun reste dans son rôle, et les scientifiques ont le dernier mot sur le contenu des rapports du GIEC.

2. « Le GIEC est au cœur d'une puissante coalition d'intérêts particuliers. »

Le mandat du GIEC est de fournir l'information scientifique, technique et socio-économique sur le climat qui soit la plus objective possible, au terme d'un travail qui associe des milliers de scientifiques et d'experts du monde entier. Cela se fait dans le cadre de procédures rigoureuses et transparentes. Vu l'importance de l'enjeu dont le GIEC traite, il n'est pas surprenant que nombre d'institutions et d'acteurs s'intéressent de près à ses travaux. Cela n'empêche pas le GIEC de rester objectif.

3. « Le GIEC refuse le débat scientifique argumenté avec les scientifiques opposés à ses thèses »

Ce n'est pas exact. D'abord, le GIEC n'a pas de thèses propres (voir réponse à la 7^{ème} question). Les procédures du GIEC exigent des auteurs qu'elles ou ils considèrent la diversité des points de vue présents dans la littérature scientifique, technique ou socio-économique, en vue de produire une évaluation équilibrée de l'état des connaissances sur les changements climatiques. Les auteurs sont tenus d'identifier les sujets qui font l'objet d'un consensus, mais aussi ceux qui font l'objet de controverses, en décrivant les mérites respectifs des éléments scientifiques qui appuient une conclusion plutôt qu'une autre. La procédure de relecture des projets de texte est par ailleurs ouverte à tous les experts.

4. « Il n'est pas scientifiquement établi par les observations que les concentrations atmosphériques mondiales de dioxyde de carbone aient fortement augmenté en conséquence des émissions de dioxyde de carbone liées à «l'utilisation des combustibles fossiles depuis 1750. »

Le GIEC a clairement conclu dans son dernier rapport, avec de nombreux articles et mesures à l'appui, que l'augmentation de la concentration en CO₂ depuis le début de l'ère industrielle résultait principalement de l'usage des combustibles fossiles et du déboisement. La compréhension du cycle global du carbone est à présent très bonne. Il est remarquable qu'un article publié en 1975 dans la revue Science prévoyait pour 2010 (sur la base d'une estimation des combustibles fossiles qui seraient brûlés) une concentration atmosphérique en CO₂ de 403 ppm (parties par millions), soit presque la valeur observée. On observe aussi une diminution concomitante de la proportion d'oxygène dans l'atmosphère, qui n'est pas explicable autrement que par la combustion du carbone.

5. « L'élévation de la température moyenne globale du demi-siècle passé n'est pas atypique par rapport aux 1300 dernières années. »

Il s'agit là d'une critique classique de la courbe de température de l'hémisphère nord dite « en crosse de hockey » publiée par Mann en 1999. Le dernier rapport du GIEC a examiné de près les rares articles scientifiques critiquant cette courbe. Il a conclu que ces critiques étaient mineures, et que de nombreuses autres reconstructions de l'évolution de cette température, faites avec des méthodes différentes, permettaient bien de conclure que « les températures moyennes de l'hémisphère nord pendant la seconde moitié du XX^e siècle étaient très probablement plus élevées que durant toute autre période de 50 ans au cours des 500 dernières années, et probablement les plus élevées des 1300 dernières années au moins ».

6. « Le CO₂ provenant des combustibles fossiles ne contribue pas, en tout cas pas significativement, à la hausse de température depuis le milieu du 20^{ème} siècle. »

Vu l'importance d'un diagnostic de qualité à ce sujet, le GIEC a examiné de près la vaste littérature scientifique portant sur les différents facteurs, naturels ou humains, susceptibles d'avoir influencé le climat au cours du dernier siècle. La conclusion, nuancée, mais devenue de plus en plus précise au fil des différents rapports du GIEC, est que « l'essentiel de l'accroissement observé de la température moyenne globale depuis le milieu du XX^e siècle est très probablement dû à l'augmentation observée des concentrations des gaz à effet de serre anthropiques. » Il n'est tout simplement pas possible d'expliquer ce réchauffement récent avec les seuls facteurs naturels. Le prochain rapport du GIEC précisera encore ce diagnostic, en septembre 2013.

7. « Les thèses du GIEC ne font pas l'objet d'un consensus scientifique. »

Le GIEC n'a pas de « thèse » particulière à défendre. Il est là pour faire le diagnostic, l'évaluation de l'état des connaissances à propos des changements climatiques, de la manière la plus objective possible. Il explique ce sur quoi il y a consensus, mais aussi ce qui divise encore la communauté scientifique. L'Académie des Sciences des Etats-Unis a publié en 2010 un article analysant les positions de 1372 chercheurs ayant publié sur le climat. Il en est ressorti que plus de 97% de ceux qui publiaient activement étaient d'accord avec les conclusions principales du GIEC. Comme l'ont montré Naomi Oreskes et Erik Conway dans « Les Marchands de doute » (éditions Le Pommier), il y a des efforts importants de certains idéologues et de certaines entreprises pour semer le doute sur ce consensus, tout comme les cigarettiers l'avaient fait à propos du cancer du poumon. Ceux qui participent à ces efforts portent une grave responsabilité.

Le site www.climate.be/pendules, développé sous mon égide, répond à certains des arguments fallacieux utilisés.